

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1958 B 00012 Numéro SIREN : 584 800 122 Nom ou dénomination : LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2019 sous le numéro de dépôt 6365

2019006365

S.A.S. WOLFF & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

EXEMPLAIRE DESTINE
AUX DEPOTS LEGAUX

Certifié conforme
[Signature]

La Nouvelle République du Centre-Ouest

Exercice clos le 31 décembre 2018

Olivier SAINT-CRICQ
Président du Directoire

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

S.A.S. WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 Chamalières

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Riom

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31/12/2018

A l'Assemblée Générale de la société La Nouvelle République du Centre-Ouest,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société anonyme LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les paragraphes 5.3.2 et 6.2 consacrés aux « Immobilisations incorporelles » précisent les méthodes d'évaluation retenues pour les fonds de commerce et autres actifs incorporels. Dans le cadre de la justification de nos appréciations, nous avons examiné les modalités ainsi que les hypothèses relatives à la mise en œuvre de ces



évaluations. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues et nous avons vérifié que les notes concernées de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

IV - Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Chamalières et Paris-La-Défense, le 07/06/2019

Les Commissaires aux Comptes

S.A.S. WOLFF & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Grégory WOLFF

Fabienne ECKERLEIN




Bilan actif

En euros	Exercice N	Exercice N-1
ACTIF IMMOBILISE		
Ecarts d'acquisition Commissaire aux Comptes	1 928 500	1 928 500
Amortissements SAS WOLFF & ASSOCIES	803 542	610 692
Net 19, boulevard Berthelot 63400 CHAMALIERES Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23	1 124 958	1 317 808
Immobilisations incorporelles	16 355 258	16 183 362
Amortissements et provisions	11 754 364	11 125 198
Net	4 600 894	5 058 164
Immobilisations corporelles	56 321 711	56 117 035
Amortissements et provisions	48 470 503	47 233 248
Net	7 851 208	8 883 787
Immobilisations financières	2 310 435	2 002 131
Provisions	100 177	99 971
Net	2 210 258	1 902 160
Titres mis en équivalence	1 128 205	1 141 056
Total de l'Actif Immobilise	16 915 523	18 302 975
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours	150 960	115 916
Créances clients et avances versées	6 968 346	7 326 184
Autres créances	11 293 895	11 354 363
Impôts différés actifs		
Compte de régularisation	429 516	273 117
Valeurs mobilières de placement	4 015 094	250 000
Disponibilités & Instruments de trésorerie	7 179 092	9 815 694
Total de l'Actif Circulant	30 036 903	29 135 274
Activités cédées actif		
TOTAL DE L'ACTIF	46 952 426	47 438 249



Bilan passif

En euros	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 316 181	5 316 181
Primes	9 548 900	9 548 900
Réserves	-4 535 069	-7 256 237
Ecart de conversion		
Résultat net	1 484 058	2 721 167
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Total des Capitaux Propres Part du Groupe	11 814 070	10 330 011
Intérêts minoritaires		
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	11 814 070	10 330 011
Autres Fonds Propres		
Provisions	625 733	1 409 288
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts et dettes financières	1 975 036	2 389 431
Concours bancaires - instr. financiers passifs	13 579	1 254
Dettes fournisseurs et avances reçues	6 276 097	5 945 356
Autres dettes	16 233 182	16 659 261
Comptes de régularisation	10 014 729	10 703 648
Activités cédées passif		
TOTAL DU PASSIF	46 952 426	47 433 249

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23



Compte de résultat

En euros	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation	95 504 288	98 796 195
Chiffre d'affaires	92 201 853	95 485 114
Autres produits d'exploitation	3 302 435	3 311 081
Charges d'exploitation	94 266 560	96 986 139
Achats et variation de stock	16 880 314	16 302 705
Impôts, taxes et versements assimilés	1 722 047	1 581 762
Charges de personnel	47 908 921	49 848 340
Dotations aux amortissements	2 207 224	3 028 684
Autres charges d'exploitation	25 548 054	26 224 648
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 237 728	1 810 056
Produits sur opérations en commun		2 008
Charges sur opérations en commun	11	
Produits financiers	67 789	861 709
Charges financières	68 892	108 492
RESULTAT FINANCIER	-1 103	753 217
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 236 614	2 565 281
RESULTAT EXCEPTIONNEL	453 145	32 553
Impôts sur les bénéfices		-779 501
Impôts différés		444 001
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGREGES	1 689 759	2 933 334
Quote-part dans les résultats des sociétés ME	-12 851	-19 317
Dotations aux amort. des écarts d'acquisition	192 850	192 850
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 469 758	2 721 167
Intérêts minoritaires		
RESULTAT NET	1 469 758	2 721 167

Tableau des flux de trésorerie

En euros	Exercice N	Exercice N-1
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	1 484 058	2 721 167
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées		
Quote part dans résultat sociétés en équivalence	12 851	19 317
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		
Dotations aux Amortissements et provisions	2 406 326	3 588 431
Reprises des Amortissements et provisions	-868 555	-1 798 869
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Plus et moins values de cession	39 905	1 423 010
Impôts différés		444 001
Subventions virées au résultat	-1	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 994 774	6 397 057
Variation des frais financiers	-282	-5 360
Variation nette exploitation	268 856	32 015
Variation nette hors exploitation	-764 382	-313 148
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-495 808	-286 493
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité</i>	<i>2 498 966</i>	<i>6 110 564</i>
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions immobilisations incorporelles et corporelles	-644 653	-1 133 066
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	77 460	375
Subventions d'investissement encaissées		
Acquisitions immobilisations financières	-12 844	-20 672
Cession immobilisations financières		114 140
Trésorerie nette / Acquisitions & cessions de filiales	196 318	-62
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</i>	<i>-876 355</i>	<i>-1 220 285</i>
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires		
Encaissements provenant d'emprunts	179 637	114 941
Remboursement d'emprunts	-686 084	-1 823 184
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</i>	<i>-506 447</i>	<i>-1 708 243</i>
VARIATION DE TRESORERIE	1 116 163	3 182 036
Incidence des variations de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	10 064 440	6 882 401
Recassement de trésorerie		
TRESORERIE A LA CLOTURE	11 180 607	10 064 440

Variation des capitaux propres – Part du groupe

En euros	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Total Capitaux propres
31 décembre 2016	5 316 181	9 548 900	-11 016 578	3 760 332	7 608 835
Affectation Résultat			3 760 332	-3 760 332	
Résultat 2017				2 721 167	2 721 167
Autres variations			9		9
31 décembre 2017	5 316 181	9 548 900	-7 256 237	2 721 167	10 330 011
Affectation Résultat			2 721 167	-2 721 167	
Résultat 2018				1 484 058	1 484 058
Autres variations					
31 décembre 2018	5 316 181	9 548 900	-4 535 069	1 484 058	11 814 070

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23



Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES



1 - Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est à mentionner au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Le Groupe a continué son activité dans les mêmes conditions d'exploitation que l'exercice dernier.

2 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2018 n'est à signaler.

3 - Référentiel comptable

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 sont établis selon la réglementation en vigueur en France. Les règles et méthodes appliquées à l'établissement des comptes consolidés de l'exercice sont conformes aux dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Conformément au paragraphe 201 du règlement CRC 99-02, les comptes consolidés ont été établis selon les principes comptables généraux énoncés par le code de commerce, et notamment en maintenant le principe de continuité d'exploitation.

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Bertheiot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23



Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

4 - Périmètre de consolidation

4.1. Activité du groupe

L'activité du groupe s'articule principalement autour des axes suivants :

- La presse quotidienne régionale (La Nouvelle République, La Nouvelle République Dimanche, Centre Presse),
- Le multimédia (sites internet, TV locale, journal hebdomadaire gratuit),
- L'organisation d'événements et de salons et le conseil en communication.

4.2. Liste des entités incluses dans le périmètre de consolidation

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société	N° Siren / Localisation	Méthode de consolidation		% de contrôle		% d'intérêt	
		2018	2017	2018	2017	2018	2017
La Nouvelle République du Centre-Ouest (NRCO)	584 800 122 Tours (37)	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante
Société de Presse et d'Information (SDPI)	401 418 868 Poitiers (86)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
NR Communication	414 679 423 Tours (37)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Presse Portage	350 458 428 Tours (37)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
NR Multimedia	432 629 772 Tours (37)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Touraine Television	483 679 361 Tours (37)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI des Basses Landes	410 190 102 Poitiers (86)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI Alfred de Musset	434 944 484 Tours (37)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI La Cour du Capitole	498 800 762 Châteauroux (36)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI Château St Martin	439 025 966 Blois (41)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Puzzle Centre	322 668 138 Châteauroux (36)	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Sopareo	395 382 468 Saran (45)	MEE	MEE	28,69 %	28,69 %	28,69 %	28,69 %

IG : intégration globale

IP : intégration proportionnelle

MEE : mise en équivalence

NC : non consolidée

4.3 - Variations de périmètre sur l'exercice

4.3.1 - Entrées de périmètre

Aucune entrée de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

4.3.2 - Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

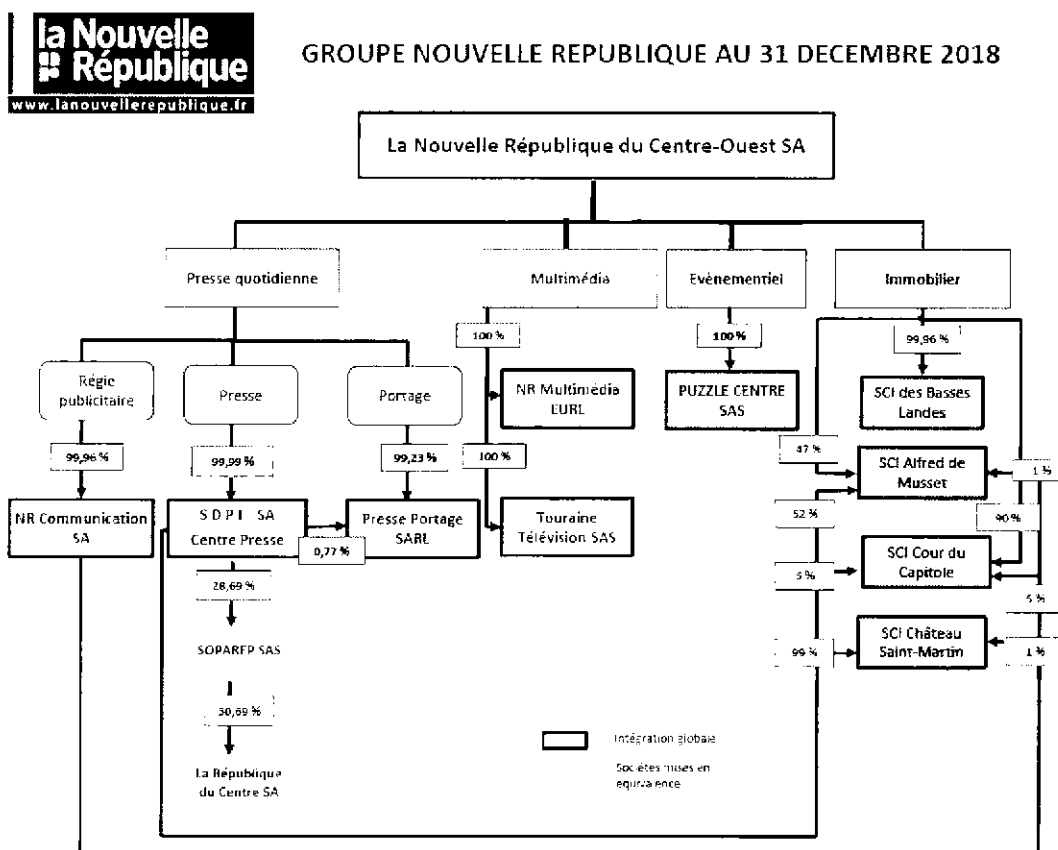
4.3.3 - Autres variations du pourcentage d'intérêt

Aucune variation du pourcentage d'intérêt n'est intervenue au cours de l'exercice.

Toutefois, la détention de la société Soparep au sein de la société La République du Centre a été augmentée au cours de l'exercice suite à une acquisition partielle de titres. Cette opération a été traitée en amont de la mise en équivalence de la société Soparep au sein du périmètre de consolidation du groupe La Nouvelle République.

4.4 - Organigramme du groupe

L'organigramme du groupe peut être synthétisé comme suit :



Signature

5 - Règles et méthodes comptables

5.1 - Période de référence

Toutes les entités comprises dans le périmètre de consolidation ont une date de clôture au 31 décembre 2018 et une durée d'exercice de 12 mois.

5.2 - Méthodes de consolidation retenues

Les sociétés sur lesquelles la société La Nouvelle République du Centre-Ouest exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles la société La Nouvelle République du Centre-Ouest exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles la société La Nouvelle République du Centre-Ouest exerce une influence notable sont mises en équivalence.

Enfin, les sociétés dont l'importance est non significative ou pour lesquelles la société La Nouvelle République du Centre-Ouest n'exerce pas d'influence notable ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés intégrées au périmètre de consolidation est présentée en note 4.2 « Liste des entités incluses dans le périmètre de consolidation ».

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tel: 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

5.3.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

L'évaluation des actifs et passifs identifiables est réalisée en fonction de la situation existante à la date d'entrée de l'entreprise dans le périmètre de consolidation, sans que les événements ultérieurs puissent être pris en considération.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé et amorti sur une durée qui reflète, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat selon un plan de reprise dont la durée reflète, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Aucun écart d'acquisition négatif n'a été constaté par le Groupe La Nouvelle République.



5.3.2 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie prévue.

Les méthodes d'amortissement retenues sont les suivantes :

▪ Frais d'établissement	1 an
▪ Logiciels	1 à 5 ans
▪ Logiciels ERP	10 ans
▪ Plateforme numérique	5 ans

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

Les fonds de commerce sont représentatifs de la valeur économique des titres de presse et ne font pas l'objet d'amortissement. Toutefois, à la clôture de chaque exercice, le groupe La Nouvelle République s'assure que la valeur nette de ces actifs incorporels reste inférieure à leur valeur recouvrable. Cette dernière est approchée conformément aux pratiques du secteur.

- pour les titres de presse : sur la base de la diffusion payante du titre et de la valeur du lecteur ;
- pour les journaux gratuits : sur la base du chiffre d'affaires annuel « Publicité » réalisé par les titres concernés.

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables a modifié les dispositions du Plan Comptable Général relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, corporels et incorporels et en particulier du fonds commercial. L'application de ce règlement n'a eu aucun impact sur l'analyse de la valorisation des fonds de commerce détenus par le Groupe La Nouvelle République. Leur durée n'étant pas déterminée, les fonds commerciaux n'ont pas été amortis.

5.3.3 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur coût de production.

La méthode de comptabilisation par composants a été appliquée aux constructions, conformément au règlement CRC 2002-10.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction des immobilisations et de la durée d'utilisation. Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation sont les suivantes :

▪ Structure des constructions	40 ans	▪ Installations et agencements	10 ans
▪ Composants des constructions	20 ans	▪ Matériels de transport	4 à 5 ans
▪ Structure des rotatives	25 ans	▪ Matériel de bureau	4 à 5 ans
▪ Composants des rotatives	10 ans	▪ Matériel informatique	5 ans
▪ Matériels industriels	3 à 10 ans	▪ Mobilier	10 ans



5.3.4 - Operations de location financement

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le règlement CRC 99-02, les biens financés selon un contrat de location financement et répondant aux critères d'activation sont comptabilisés à l'actif pour leur coût de revient et amortis selon la méthode présentée au point 5.3.3 « Immobilisations corporelles ». La dette correspondante est inscrite au passif. Les charges de loyer sont annulées en contrepartie de la constatation d'un amortissement et d'intérêts financiers.

5.3.5 - Immobilisations financières

La valeur brute des participations non consolidées et des autres immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition. Le détail de ces participations est présenté au point 6.4 « Immobilisations financières ».

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

5.3.6 - Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat et des frais accessoires.

Une dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de réalisation des éléments en stocks.

5.3.7 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les risques de non-recouvrement des créances font l'objet de provisions pour dépréciations appropriées et déterminées de manière individualisée.

5.3.8 - Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances comprennent notamment les créances sociales et fiscales, les débiteurs divers.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances est inférieure à leur valeur comptable.

Les autres créances intègrent également, en matière d'impôts différés, les actifs résultant, société par société, de l'enregistrement des différences temporaires déductibles et des pertes fiscales reportables lorsque ces dernières ont été jugées récupérables.



5.3.9 Tresorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de souscription.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de rachat de ces valeurs mobilières est inférieur à leur valeur au bilan.

5.3.10 - Subventions d'investissement

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers, les subventions d'investissement sont présentées en compte de régularisation passif.

5.3.11 - Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement CRC 99-02, les impôts sur les bénéfices comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. Ces derniers sont constatés, société par société, en cas de :

- différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales,
- retraitements de consolidation engendrant une différence de base taxable,
- déficits fiscaux reportables dont la récupération est jugée probable.

Par ailleurs, le Groupe applique la méthode dite du report variable. Le taux retenu pour l'exercice est de 33,33 % pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation.

5.3.12 - Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés au compte de résultat lorsque les prestations correspondantes sont réalisées. Ainsi, les abonnements encaissés restant à servir au 31 décembre 2018 sont comptabilisés en prix de vente en compte de régularisation passif.

5.3.13 - Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante. Ils intègrent notamment les résultats sur cessions d'actifs.

5.3.14 - Nature des relations avec les entreprises liées

Les comptes des sociétés consolidées sont, le cas échéant, retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation.

Toutes les opérations et transactions significatives entre sociétés consolidées ont été éliminées, de même que les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values, provisions intra-groupes, etc.).



Au-delà des relations présentées ci-dessus, il n'existe pas de transactions avec des entreprises liées et non incluses au sein du périmètre de consolidation.

5.3.15 - Application des méthodes préférentielles

Des cinq méthodes préférentielles préconisées par le règlement CRC 99-02, seules l'activation des contrats de location financement et la constatation des engagements de retraites en provision pour charges trouveraient à s'appliquer au sein du groupe La Nouvelle République.

Cependant, le groupe a fait le choix de ne pas appliquer la comptabilisation des engagements de retraites. Le montant de ces engagements est présenté en note 8.2 « Engagements hors bilan »

5.3.16 - Résultat par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net Part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net Part du groupe corrigé des effets de la conversion par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

A la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le groupe La Nouvelle République n'a émis aucun instrument dilutif devant être pris en compte pour le calcul du résultat par action et n'est donc pas concerné par ce paragraphe.

6 - Explication des variations des postes du bilan

6.1 - Ecarts d'acquisition positifs

En euros	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Ecarts d'acquisition positifs				
A Nouveau	1 928 500	610 692	1 317 808	1 510 658
Mouvement de périmètre				
Dotation aux amortissements		192 850	-192 850	-192 850
Cession				
Ecart de conversion				
Ecarts d'acquisition positifs	1 928 500	803 542	1 124 958	1 317 808

Les valeurs inscrites sur la ligne « Ecarts d'acquisition positifs » concernent exclusivement la société Puzzle Centre au 31 décembre 2018 amorties sur 10 ans.

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 20



Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 73

19, rue de la République - 44000 Nantes

En euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets, licences	11 022 570	9 726 420	1 296 150	1 565 958
Droit au bail	72 840	72 840		
Fonds de commerce	4 960 691	1 955 104	3 005 587	3 243 787
Autres immobilisations incorporelles	1		1	1
Autres immos incorp. Crédit bail				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes s/ immo incorp.	299 156		299 156	248 418
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 355 258	11 754 364	4 600 894	5 058 164

En euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes
Exercice N-1	16 183 362	11 125 198	5 058 164
Augmentations	213 827	652 166	-438 339
Diminutions	41 931	23 000	18 931
Variations de périmètre			
Ecart de change			
Exercice N	16 355 258	11 754 364	4 600 894

Les fonds commerciaux correspondent aux fonds suivants :

- SDPI (Titre « Centre Presse ») : 4 953 831 euros
- Presse Portage : 6 860 euros
- TOTAL : 4 960 691 euros

L'application de l'approche présentée au paragraphe 5.3.2 conduit à constater les dépréciations suivantes :

- SDPI (Titre « Centre Presse ») : 1 950 531 euros
- Presse Portage : 4 573 euros
- TOTAL : 1 955 104 euros

La dotation pour dépréciation du titre « Centre Presse » relative à l'exercice 2018 s'élève à 238 200 euros. Cette dotation est présentée en charges d'exploitation.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles pour 213 827 euros concernent principalement des acquisitions de logiciels pour une valeur de 144 158 euros et des travaux en cours sur des développements informatiques relatifs aux outils commerciaux et sites internet pour une valeur de 69 669 euros.

Les diminutions correspondent à la mise au rebut de logiciels totalement amortis pour une valeur de 23 000 euros et à la diminution des travaux en cours sur des développements informatiques pour une valeur de 18 931 euros.

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 29

En euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Terrains	1 339 505	253 793	1 085 712	1 139 193
Constructions	22 068 223	18 366 124	3 702 099	4 053 572
Installations tech, mat et outillages ind.	26 711 441	24 071 203	2 640 238	3 219 101
Autres immobilisations corporelles	6 181 542	5 779 383	402 159	471 921
Immobilisations corporelles en cours	21 000		21 000	
Immeubles de placement				
Avances et acomptes s/ immo corp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 321 711	48 470 503	7 851 208	8 883 787

En euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes
Exercice N-1	56 117 035	47 233 248	8 883 787
Augmentations	481 081	1 476 101	-995 020
Diminutions	276 405	238 846	37 559
Variations de périmètre			
Ecart de change			
Exercice N	56 321 711	48 470 503	7 851 208

Les acquisitions d'immobilisations correspondent aux éléments suivants :

- Constructions et agencements divers : 113 339 euros
- Installations techniques et matériels : 155 360 euros
- Autres immobilisations corporelles : 191 382 euros dont 93 086 euros par crédit-bail
- Immobilisations en cours : 21 000 euros
- TOTAL 481 081 euros

Les diminutions d'immobilisations concernent les éléments suivants :

▪ Terrains et agencements divers :	25 032 euros
▪ Constructions et agencements divers :	111 154 euros
▪ Installations techniques et matériels :	55 779 euros
▪ Autres immobilisations corporelles :	<u>84 440 euros</u>
▪ TOTAL	276 405 euros

Les cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles et les mises au rebut ont dégagé une plus-value nette de 39 905 euros

L'impact à la clôture de l'exercice de l'activation des biens financés par contrat de location financement peut être synthétisé comme suit :

En euros	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Terrains				
Constructions				
Instal. tech, mat et outillages ind.				
Autres immobilisations corporelles	2 744 598	2 570 052	174 546	243 258
Immobilisations en crédit-bail	2 744 598	2 570 052	174 546	243 258

2.4 - Immobilisations financières

En euros	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Titres de participations	324 135	75 921	248 214	52 102
Créances ratt. à particip. conso.				
Créances ratt. à particip. non conso.				
Autres titres immobilisés	127 104	9 011	118 093	118 093
Prêts	1 736 856	15 245	1 721 611	1 619 257
Actifs financiers				
Actions propres				
Autres immobilisations financières	122 340		122 340	112 708
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 310 435	100 177	2 210 258	1 902 160

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

En euros	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
Exercice N-1	2 002 131	99 971	1 902 160
Augmentations	310 114	206	309 908
Diminutions	1 810		1 810
Var. périmètre et écarts de change			
Exercice N	2 310 435	100 177	2 210 258

Les titres de participation concernent principalement les entités suivantes non consolidées au 31 décembre 2018 :

entités	valeur brute	valeur nette	pourcentage
Sofinloire	5 000	5 000	50,00 %
Sora Logiciels	191 000	191 000	33,33 %
Gama	20 000	11 465	20,00 %
IPO	9 147	9 147	11,11 %
SAS Dans Nos Cœurs	16 500	16 500	11,00 %
Voxinzebox	67 388	-	3,49 %
CFPP	4 349	4 349	5,71 %
Autres	<u>10 753</u>	<u>10 753</u>	
TOTAL	324 135	248 214	

Le Groupe La Nouvelle République exerce une influence notable sur la société SOFINLOIRE. Néanmoins, au vu du résultat et des capitaux propres de la société au 31 décembre 2018, sa mise en équivalence n'aurait pas eu d'incidences significatives sur les comptes consolidés de l'exercice 2018 du Groupe La Nouvelle République.

La participation au sein de la société SORA LOGICIELS a été acquise au cours de l'exercice. Cette société a été maintenue hors du périmètre de consolidation au regard de son importance non significative.

La société GAMA a été créée au cours de l'exercice 2012. Cette société n'a pas été intégrée au périmètre de consolidation compte tenu de l'absence d'influence notable sur cette entité.

La société VOXINZEBOX est en cours de liquidation judiciaire depuis le 24 juillet 2017.

Les prêts d'un montant de 1 736 856 euros concernent principalement les cotisations Effort Construction versées sous forme de prêt aux organismes collecteurs pour une valeur de 1 721 511 euros.

Les autres immobilisations financières correspondent aux divers dépôts et cautionnements versés pour un montant total de 122 340 euros.

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

5.3.2 Titres mis en équivalence

En euros	Titres mis en équivalence	
	2018	2017
SOPAREP	1 128 205	1 141 056
TITRES MIS EN EQUIVALENCE	1 128 205	1 141 056

La valeur des titres mis en équivalence de la société SOPAREP intègre l'écart d'évaluation constaté historiquement des titres de presse détenus par la société SOPAREP et ses filiales. Cet écart d'évaluation concerne le titre de presse La République du Centre pour une valeur de 8 713 515 euros.

L'application à la clôture de l'exercice de la méthode de valorisation des titres de presse telle que présentée à la note « 5.3.2 Immobilisations incorporelles » n'a pas fait apparaître de valeurs d'inventaire inférieures à la valeur recouvrable de ces actifs incorporels. Aussi, aucune dépréciation n'a été constatée sur ces actifs.

En euros	Contribution aux réserves consolidées – Part groupe		Contribution au résultat consolidé – Part groupe	
	2018	2017	2018	2017
SOPAREP	- 4 437 019	- 4 417 704	-12 851	-19 317
TITRES MIS EN EQUIVALENCE	- 4 437 019	- 4 417 704	-12 851	-19 317

5.3.3 Stocks

En euros	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Matières premières	150 960		150 960	115 916
En cours biens				
Produits finis	21 160	21 160		
Marchandises				
STOCKS ET EN-COURS	172 120	21 160	150 960	115 916

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél 04 73 31 56 00 - Fax 04 73 36 35 23



Annexe 13

En euros	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes Exercice N	Valeurs Nettes Exercice N-1
Avances et acomptes versés	67 505		67 505	76 475
Clients	7 180 583	279 742	6 900 841	7 249 709
CREANCES CLIENTS	7 248 088	279 742	6 968 346	7 326 184
Créances sociales	38 416		38 416	42 569
Créances fiscales	7 372 781		7 372 781	7 256 369
Comptes courants débiteurs	360 029	5 713	354 316	354 326
Créances sur cession d'immos				
Prim. Remboursement oblig.				
Débiteurs divers	3 528 382		3 528 382	3 701 099
Instruments financiers dérivés				
Capital souscrit appelé non versé				
AUTRES CREANCES	11 299 608	5 713	11 293 895	11 354 363
CREANCES	18 547 696	285 455	18 262 241	18 680 547

En euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Avances et acomptes versés	67 505	
Clients	7 180 583	
Créances sociales	23 705	14 711
Créances fiscales	4 015 722	3 357 059
Comptes courants débiteurs	360 029	
Créances sur cession d'immos		
Débiteurs divers	3 170 153	358 229
Instruments financiers dérivés		
Capital souscrit appelé non versé		
TOTAL CREANCES	14 817 697	3 729 999

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 -- Fax 04 73 36 35 23

Les créances fiscales sont principalement représentatives des droits à déduction de TVA pour un montant de 2 640 110 euros et des créances constatées au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi et du Crédit d'Impôt Recherche pour une valeur totale de 4 462 661 euros.

Les comptes courants débiteurs concernent les créances que le Groupe La Nouvelle République détient sur des entités non intégrées au périmètre de consolidation.

Les débiteurs divers d'une valeur de 3 528 382 euros sont principalement composés :

- des primes et avoirs à recevoir par la société La Nouvelle République du Centre-Ouest :
171 485 euros ;
- du compte de garantie du factor dans le cadre du contrat d'affacturage de la société NR Communication :
358 229 euros ;
- du solde du compte courant du factor :
2 737 362 euros.

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

Annexe 1 - Trésorerie

En euros	Valeurs nettes Exercice N	Valeurs nettes Exercice N-1
Valeurs mobilières de placement Prov.dép.Valeurs mobilières de placement VMP / Actions propres	4 015 094	250 000
Valeurs mobilières de placement	4 015 094	250 000
Disponibilités Instruments financiers Actif	7 179 092	9 815 694
Concours bancaires courants Instruments financiers Passif	13 579	1 254
TRESORERIE NETTE	11 180 607	10 064 440

Le tableau des flux de trésorerie est présenté en page 7.

Annexe 2 - Capital social

Le capital social de La Nouvelle République du Centre-Ouest est composé de 408 937 actions d'un nominal de 13 euros et s'établit à 5 316 181 euros.

Le tableau de variation des capitaux propres - Part du groupe est présenté en page 8.

11. Provisions pour risques et charges

En euros	Exercice N-1	Dotations	Reprises	Exercice N
Prov. autres risques	1 230 266	85 000	828 472	486 794
Provisions pour risques	1 230 266	85 000	828 472	486 794
Prov. pour médailles du travail	179 021		40 082	138 939
Provisions pour charges	179 021		40 082	138 939
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 409 287	85 000	868 554	625 733
Provisions pour Impôts différés				
PROVISIONS	1 409 287	85 000	868 554	625 733

Les provisions pour risques concernant, à la clôture de l'exercice, les risques suivants :

✓ Litiges civils et commerciaux :	253 000 euros
✓ Autres provisions pour charges :	233 794 euros
TOTAL	486 794 euros

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 - Fax 04 73 36 35 23

12. Emprunts et dettes financières

En euros	Valeurs nettes Exercice N	Valeurs nettes Exercice N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab. de crédit	1 757 661	2 127 999
Emprunts auprès des étab. de crédit CT		
Dettes participations des salariés	29 481	29 375
Dettes financières diverses	9 976	9 404
Dettes financières Crédit-bail	177 918	222 653
Concours bancaires courants	13 579	1 254
Instruments financiers Passif		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	1 988 615	2 390 685

En euros	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts auprès des étab. de crédit	507 882	946 867	300 260
Emprunts auprès des étab. de crédit CT			
Dettes participations des salariés	29 481		
Dettes financières diverses	3 936		
Dettes financières Crédit-bail	77 219	100 699	
Intérêts courus non échus	8 692		
Concours bancaires courants	13 579		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	640 789	1 047 566	300 260

Les emprunts et dettes financières comprennent principalement les éléments suivants :

- les emprunts auprès des établissements de crédit concernent exclusivement les emprunts bancaires « classiques » toujours en cours à la clôture de l'exercice ;
- deux emprunts de 750 000 euros chacun ont été souscrits en 2014 auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre et du CIC Ouest aux conditions suivantes :

- le taux applicable au contrat Caisse d'Epargne est Euribor 3 mois journalier +2,199 % et révisable. La durée est de 90 mois. Le capital restant dû s'élève à la somme de 389 912 euros.

Un contrat de couverture de taux (swap) a été souscrit auprès de Natixis pour la durée de l'emprunt et pour le différentiel entre le taux Euribor 3 mois journalier et 0,63 %, permettant de payer globalement des intérêts au taux fixe de 2,829 %.

- le taux applicable au contrat CIC Ouest est Euribor 3 mois journalier + 2,16 % et révisable. La durée est de 28 trimestres. Le capital restant dû s'élève à la somme de 294 643 euros.

Un contrat de couverture de taux (swap) a été souscrit auprès de CM-CIC pour la durée de l'emprunt et pour le différentiel entre le taux Euribor 3 mois journalier et 0,63 % permettant de payer globalement des intérêts au taux fixe de 2,79 %.

Aucune dette financière ni aucun emprunt n'est assorti de covenant.

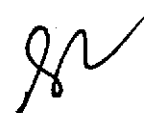
Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Borthelot

63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23



Annexe 13 - DETTES FINANCIÈRES

En euros	Valeurs nettes Exercice N	Valeurs nettes Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	6 107 691	5 777 780
Avances et acomptes reçus	168 406	167 576
Dettes sociales	11 070 289	11 656 122
Dettes fiscales	4 865 357	4 653 226
Fournisseurs d'immobilisations	130 023	191 785
Comptes courants créditeurs	53 193	55 283
Instruments dérivés passifs		
Dettes diverses	114 320	102 845
AUTRES DETTES	22 509 279	22 604 617

En euros	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 107 691		
Avances et acomptes reçus	168 406		
Dettes sociales	11 070 289		
Dettes fiscales	4 865 357		
Fournisseurs d'immobilisations	130 023		
Comptes courants créditeurs	53 193		
Instruments dérivés passifs			
Dettes diverses	114 320		
AUTRES DETTES	22 509 279		

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

6 - Bilan de régularisation

En euros	Valeurs nettes Exercice N	Valeurs nettes Exercice N-1
ACTIF		
Charges constatées d'avance	429 516	273 117
Charges à répartir		
Compte de liaison actif		
Ecart de conversion actif		
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	429 516	273 117
PASSIF		
Produits constatés d'avance	10 014 729	10 703 648
Compte de liaison passif		
Ecart de conversion passif		
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	10 014 729	10 703 648

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Borthelot
63400 CHAMALIERES
Tél 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

Les produits constatés d'avance concernent principalement les abonnements perçus d'avance pour 8 674 531 euros et les subventions d'investissements présentées en compte de régularisation pour 952 670 euros.

7 - Explication des variations des postes du compte de résultat

7.1 - Chiffre d'affaires et produits d'exploitation

En euros	Exercice N	Exercice N-1
Presse Quotidienne Régionale	86 936 258	89 338 631
Multimédia et divers	3 090 257	3 886 483
Evènementiel	2 175 338	2 260 000
CHIFFRE D'AFFAIRES	92 201 853	95 485 114

En euros	Valeurs Exercice N	Valeurs Exercice N-1
Total des dividendes	38 110	846 553
Autres produits de participation	4	4
Produits des autres immobilisations financières	478	1 011
Revenus des autres créances et VMP	29 147	13 821
Autres produits financiers	50	320
Reprises sur prov. et amort. financiers		
Escomptes obtenus		
Transfert de charges financières		
PRODUITS FINANCIERS	67 789	861 709
Dotation aux prov. & amort. financiers	205	18 829
Intérêts et charges financiers	68 562	89 579
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP		
Escomptes accordés		
Autres charges financières	125	84
CHARGES FINANCIERES	68 892	108 492
RESULTAT FINANCIER	-1 103	753 217

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERE S
Tél. 04 73 31 56 00 - Fax 04 73 36 35 24

Les charges d'intérêts concernent principalement les intérêts sur les emprunts.

Les dividendes d'une valeur de 38 110 euros proviennent exclusivement d'entités hors du périmètre de consolidation du groupe La Nouvelle République.

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

En euros	Valeurs nettes Exercice N	Valeurs nettes Exercice N-1
Produits exceptionnels sur op. de gestion	51 288	111 366
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs	77 460	114 266
Subventions virées au résultat		
Autres produits exceptionnels	303 590	508 681
Reprises de provisions exceptionnelles	823 473	1 797 049
Transferts de charges exceptionnelles		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 255 811	2 531 362
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	680 110	470 767
Charges sur exercices antérieurs		
VNC des éléments d'actifs cédés	37 555	1 537 276
Autres charges exceptionnelles		
Dotations de provisions exceptionnelles	85 001	490 766
CHARGES EXCEPTIONNELLES	802 666	2 498 809
RESULTAT EXCEPTIONNEL	453 145	32 553

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

Le résultat exceptionnel est principalement constitué des éléments suivants :

- les reprises de provisions pour un montant de 823 473 euros relatives aux provisions pour risques et charges ;
- la quote-part des subventions virée au résultat pour une valeur de 303 589 euros ;
- des charges exceptionnelles pour un montant total de 680 110 euros relatifs aux litiges, indemnités et transactions versées ;
- les dotations aux provisions pour risques et charges pour une valeur de 85 001 euros.

Les cessions d'actifs conduisent à une plus-value globale de + 39 905 euros.

7.4 - Aucune imposition et imposition différée

7.4.1 Preuve d'impôt

Compte tenu de l'absence d'imposition différée, aucune preuve d'impôt n'est présentée.

7.4.2 - Analyse des impositions différées

Aucune imposition différée n'est constatée à la clôture de l'exercice 2018.

Au regard des prévisions d'activité et des résultats attendus sur l'exercice 2019, le Groupe La Nouvelle République a choisi de ne pas constater d'imposition différée sur les déficits fiscaux reportables.

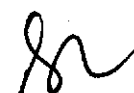
8 - Autres informations

8.1 Effectifs

Les effectifs du groupe La Nouvelle République s'établissent, à la clôture de l'exercice, à 811 personnes.

Sont intégrés à ces données, les effectifs des sociétés consolidées par intégration globale et les effectifs des sociétés consolidées par intégration proportionnelle pour le pourcentage d'intérêt du groupe dans ces structures.

Les effectifs des sociétés mises en équivalence ne sont pas pris en compte dans ces données.



3.1 Engagements non swap

En euros	Exercice N	Exercice N-1
Pensions et Retraites	7 336 896	7 125 776
Nantissement en second rang des sommes figurant au compte de garantie du contrat d'affacturage	500 000	500 000
Effets escomptés non échus	-	-
Créances cédées (affacturage)	2 625 516	2 392 771
Contrats Swap de taux sur emprunts	(A)	(A)
ENGAGEMENTS DONNES	10 462 412	10 018 547

(A) : les impacts des contrats de swap souscrits sur les emprunts sont présentés au sein de la note 6.11 « Emprunts et dettes financières ».

Les engagements en matière de pensions et retraites ont été évalués selon la méthode rétrospective, en appliquant un taux d'inflation de 1,0 % et un taux d'actualisation de 1,58 %. Le taux d'actualisation utilisé sur l'exercice dernier s'établissait à 1,58 %.

Le taux de charges sociales, calculé entité par entité, a été intégré à l'évaluation de ces engagements. Le turn-over est pris en compte en fonction des catégories professionnelles auxquelles se rattachent les salariés. Enfin, la probabilité de survie est prise en compte en fonction des tables de survie éditées par l'INSEE.

Les indemnités de départ en retraite versées au cours de l'exercice 2018 se sont élevées à 553 000 euros charges sociales comprises et concernent la société NRCO.

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23



Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 35 35 23

4.1 Dettes garanties par des sûretés réelles

En euros	Dettes garanties	Montant net sûretés	Biens donnés en garantie
Autres emprunts et dettes financières	684 555	684 555	Hypothèque sur l'immeuble situé à Poitiers, 1 ter, rue du Moulin à Vent
Autres emprunts et dettes financières	148 721	148 721	Nantissement des matériels financés et du fonds de commerce situé à Tours, 232, avenue de Grammont
Autres emprunts et dettes financières	647 594	647 594	Privilege de prêteur de denier sur l'immeuble situé à Châteauroux 25 rue Diderot
Autres emprunts et dettes financières	95 897	95 897	Gage sur matériel financé
TOTAL	1 576 767	1 576 767	

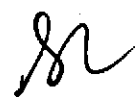
5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se sont élevées pour l'ensemble du groupe à la somme de 636 946 euros.
Ces rémunérations intègrent la rémunération des membres du Directoire de la société La Nouvelle République du Centre-Ouest.

6.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose comme suit :

- ✎ les honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 148 000 euros,
- ✎ les honoraires comptabilisés au titre des prestations de services entrant dans les services autres que la certifications des comptes : 2 250 euros.



En euros	Exercice N	Exercice N-1
Résultat net par action	3,63	6,65
Résultat net dilué par action	3,63	6,65

Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

10, boulevard Bertholot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

SR

Conseil de Surveillance

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente, au nom du Conseil de Surveillance, le rapport sur le gouvernement d'entreprise de l'exercice 2018, qui comprend six parties :

- la première, sur la composition du Conseil,
- la deuxième sur le déroulement des travaux du Conseil,
- la troisième, sur le rapport de gestion que vient de vous présenter le Président du Directoire,
- la quatrième, sur les comptes de résultats et bilans de La Nouvelle République et du Groupe NR,
- la cinquième et la sixième sur les informations obligatoires qui doivent désormais figurer dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise et non plus dans le rapport de gestion.

Ce rapport est désormais joint au rapport de gestion établi par le Directoire. Dès lors, sa communication s'impose en même temps que celle du rapport de gestion (envoi sur demande aux actionnaires et mise à disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée).

1. La composition du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2018, la composition du Conseil était supérieure aux obligations en termes de parité femmes/hommes (45%) :

- André MAILLET, Président,
- Michel HABOUZIT, 1^{er} Vice-Président,
- Vincent BERAULT, Vice-Président,
- Jacques BENZAKOUN,
- Olivier BONNICHON,
- Françoise BOUTET,
- Laurent COURONNE,
- Yolande de la CRUZ,
- Monique LEFAUCHEUR,
- Marie-Hélène LESPINE,
- Laurence RIBIERE-TIREAU,
- Irène ROUESNEL.

Nous vous rappelons que,

L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2018,

- a ratifié la nomination, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, de Monsieur Olivier BONNICHON ; nomination par cooptation faite par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 26/03/2018, en remplacement de Madame Edith CAILLARD, démissionnaire,
- a renouvelé le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Madame Françoise Boutet, de Madame Monique Lefaucœur et de Monsieur André Maillet pour une période de 5 années,
- A nommé Madame Yolande de la Cruz en qualité de Membre du Conseil de Surveillance NR en remplacement de La Caisse d'Epargne Centre Val de Loire,

- A nommé Madame Irène Rouesnel en qualité de Membre du Conseil de Surveillance NR en remplacement de Monsieur Bernard Jadaud,
- N'a pas procédé au remplacement de Monsieur Jacques Saint-Cricq, dont le mandat venait à expiration à la date de l'assemblée.

Consécutivement, le Conseil de Surveillance du 18 juin 2018 a nommé Monsieur André Maillet en qualité de Président et Monsieur Vincent Bérault en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Depuis, le Conseil de Surveillance du 28 janvier 2019 a nommé Mme Véronique ROCHETTE en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Laurent COURONNE, démissionnaire, pour une durée courant jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de 2020 statuant sur les comptes de 2019.

Ainsi, la composition du Conseil de Surveillance est aujourd'hui la suivante :

- André MAILLET, Président,
- Michel HABOUZIT, 1ère Vice-Président,
- Vincent BERAULT, Vice-Président,
- Jacques BENZAKOUN,
- Olivier BONNICHON,
- Françoise BOUTET,
- Yolande de la CRUZ,
- Monique LEFAUCHEUR,
- Marie-Hélène LESPINE,
- Laurence RIBIERE-TIREAU,
- Véronique ROCHETTE,
- Irène ROUESNEL.

Les listes des mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social de La Nouvelle République du Centre-Ouest au titre de l'exercice écoulé dans toute société figurent en annexe du présent rapport.

La ratification de la nomination par cooptation de Madame Véronique Rochette est à l'ordre du jour de la présente Assemblée ainsi que la résolution y afférente qui est proposée à votre vote.

2. Les travaux et débats du Conseil

Le Conseil a tenu en 2018 sept réunions au cours desquelles il a régulièrement examiné les mouvements d'actions et la situation de l'entreprise et ses résultats d'exploitation, présentés et commentés par le Directoire.

Les principaux autres sujets traités ou débattus ont été les suivants :

- budgets d'exploitation et d'investissements pour 2018,
- aides commerciales à Touraine Télévision et NR Communication,
- tendance baissière de la publicité locale et extra-locale,
- prix du papier,
- arrêté des comptes et bilans de la NR et du Groupe, en présence d'un de nos Commissaires aux comptes,
- préparation et convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2018,
- activité numérique
- prises de participation,

AM

- actualité des filiales du Groupe,
- projet de restructuration « Cap 2023 »,
- estimé 2018.

3. Le rapport de gestion du Directoire

Le rapport qui vient de vous être présenté est complet. Il donne une vue claire et précise de la vie et de la situation de l'entreprise et du Groupe pour l'année 2018.

Le Conseil avise à son tour l'assemblée que le résultat, à nouveau positif cette année, ne traduit pas malheureusement une amélioration de la situation économique de notre profession, ce que constatent tous nos confrères, mais est le fruit des efforts continus d'économie de l'entreprise, de distribution de dividendes de filiales en 2018 et de reprises de provisions relatives à des litiges s'étant dénoués au cours de l'année 2018.

Le Conseil n'a, hors la remarque ci-dessus, pas d'observation particulière à formuler sur ce rapport.

4. Les comptes NR et les comptes consolidés du Groupe

Le Conseil a consacré sa réunion du mois d'avril 2019 à l'examen de l'ensemble des comptes sociaux et consolidés 2018, en présence de M. Grégory Wolff, un de nos deux Commissaires aux comptes.

Celui-ci a déclaré les comptes parfaitement réguliers et n'a formulé aucune remarque particulière.

En conséquence, après en avoir débattu le Conseil a voté, à l'unanimité, deux délibérations prenant acte de ces conclusions.

5. Conventions

En application des dispositions des articles L. 225-37-4, 2° et L. 225-68, alinéa 6 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance ci-dessous les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Ces conventions figurent dans le rapport spécial des Commissaire aux comptes.

Entre La Nouvelle République du Centre-Ouest et Touraine Télévision

Mandataire concerné : M. Olivier Saint-Cricq, Président du Directoire de La Nouvelle République du Centre-Ouest et Président de Touraine Télévision.

- Echange d'espaces publicitaires entre La Nouvelle République du Centre-Ouest et Touraine Télévision pour un montant prévu et facturé à hauteur de 60.000 € HT en 2018.
- Aide commerciale consentie à Touraine Télévision par La Nouvelle République du Centre-Ouest pour un montant de 365.000 € HT.

Entre La Nouvelle République du Centre-Ouest et NR Communication

Mandataires concernés :

M. Olivier Saint-Cricq est Président du Directoire de votre société et Administrateur de NR Communication.

M. Christophe Hérigault est Membre du Directoire de votre société et Administrateur de NR Communication.

M. Olivier Boisnard est Membre du Directoire de votre société et représentant de La Nouvelle République du Centre-Ouest, Administrateur de NR Communication.

- Aide commerciale consentie à NR Communication par La Nouvelle République et les sociétés SDPI et NR Multimedia, au prorata de leurs chiffres d'affaires de publicité respectifs ; soit pour La Nouvelle République du Centre-Ouest un montant de 167.734 € HT.

Vous trouverez également ci-dessous, pour information, une convention déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé et qui figure au rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Avec la société Jurica

Accord-cadre entre votre société et la société Jurica pour la réalisation par cette dernière d'études et de consultations relevant du droit des affaires, du droit des sociétés et du droit fiscal, pour un montant de 800 € au titre de l'exercice 2018.

6. Délégations de compétence et de pouvoirs

Nous vous informons qu'aucune délégation de compétence et de pouvoirs n'a été opérée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018 en matière d'augmentation de capital.

7. Conclusion

En conclusion, le Conseil de Surveillance invite l'Assemblée Générale Ordinaire à approuver :

- le rapport de gestion du Directoire,
- les comptes et bilans 2018 de la NR et du Groupe,
- les rapports des Commissaires aux comptes,
- et l'ensemble des résolutions qui lui sont proposées.

Je vous remercie de votre attention.

Tours, le 27 mai 2019
Pour le Conseil de Surveillance,
Le Président
André MAILLET



PJ/ listes des mandats.

LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

au capital de 5.316.181 euros

Siège social : 232 Avenue de Grammont - 37048 TOURS CEDEX 1
584 800 122 RCS TOURS

**Assemblée Générale Ordinaire
du 24 juin 2019**

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2018

SITUATION DE LA SOCIETE

Faits significatifs

La société a continué son activité selon les mêmes conditions d'exploitation que l'an passé.

Les modifications de la composition du Conseil de Surveillance intervenues au cours de l'exercice 2018 et depuis sa clôture sont détaillées dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise.

Evènement postérieur à la clôture

Par décision du 29 novembre 2018, La Nouvelle République du Centre-Ouest, Associée Unique de la société NR MULTIMEDIA, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société à la date du 1er janvier 2019.

En application des dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, cette dissolution s'est effectuée sans liquidation et a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la Société au profit de son Associée Unique, La Nouvelle République du Centre-Ouest.

Les écritures comptables de la Société NR Multimédia ont été reprises chez La Nouvelle République dès le 1er janvier 2019.

Aucun autre évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2018 n'est à signaler.



1) Les recettes d'exploitation

• Ventes du quotidien

Le nombre de jours de parution a été de 307 jours comme en 2017.

La vente moyenne s'élève à 151 142 exemplaires contre 152 047 exemplaires en 2017, soit un recul de 0,6 %.

Les ventes d'abonnements numériques ont progressé de 3 003 exemplaires pour atteindre 3 177 exemplaires en 2018.

Diffusion par canal				
ex./jour	2018	2017	Variations	
Abonnements postés	30 105	31 660	-1 555	-4,9%
Abonnements portés	77 667	77 881	-214	-0,3%
Abonnements Version PDF	1 527	1 175	+352	+29,9%
Abonnements numériques	3 177	174	+3 003	N/A
Ventes au numéro	38 666	41 155	-2 489	-6,0%
Total	151 142	152 047	-905	-0,6%

• Ventes NR Dimanche

Les ventes de NR Dimanche sont en progression en 2018 avec 46 335 exemplaires contre 43 416 en 2017, soit + 6,7 %.

Diffusion par canal				
ex./jour	2018	2017	Variations	
Abonnements postés	831	821	+10	+1.3%
Abonnements portés	17 120	17 769	-649	-3.7%
Abonnements Version PDF	1 527	1 175	+352	+29.9%
Abonnements numériques	4 058	296	+3 762	N/A
Ventes au numéro	22 798	23 356	-558	-2.4%
Total	46 334	43 417	+2 917	+6.7%

Au global, le chiffre d'affaires diffusion s'élève à 49 233 k€ contre 50 048 k€ en 2017, soit une baisse de 1,6 %.

• Publicité

Les recettes publicitaires ressortent à 17 000 k€ contre 18 197 k€ en 2017, soit une baisse de 6,6 %.

La publicité locale a enregistré un retrait de 7,2 % et la publicité extra-locale une baisse de 4,2 %.

Notons par segment :

Pour la locale :

- La Commerciale → une baisse de 10,9 %
- Les Petites Annonces → une baisse de 7,7 %
- Les Annonces officielles et légales → un retrait de 2,2 %
- Le Carnet → une diminution de 0,9 %.

Pour l'extra-locale :

- La Commerciale → une baisse de 3,6 %

Les autres publicités comprennent 949 k€ d'échanges publicitaires dont 334 k€ concernant la contribution en nature à la responsabilité élargie des producteurs (REP).

Publicité				
en k€	2018	2017	Variations	
Locale	13 960	15 041	-1 081	-7,2%
Extra-locale	2 032	2 122	-90	-4,2%
Autres publicités	1 008	1 034	-26	-2,5%
Total	17 000	18 197	-1 197	-6,6%

- **Autres produits**

Les autres produits comprennent notamment les travaux d'impression de Centre Presse pour 557 k€ ainsi que les charges de rédaction et ventes de la Vienne pour 1 242 k€. L'impression de journaux hebdomadaires a généré un chiffre d'affaires de 953 k€.

L'aide au portage s'est élevée à 533 k€ contre 521 k€ en 2017.

2) Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors amortissements, provisions et autres charges de gestion courante ont été de 70 279 k€ contre 71 798 k€ en 2017, soit une diminution de 2,1 %. Ces charges s'entendent après déduction des transferts de charges.

- **Masse salariale**

Les effectifs sont en repli de 2,2 % et les frais de personnel de 4 %, passant de 34 078 k€ à 32 710 k€.

Effectif moyen payé en équivalent temps complet :

	2018	2017	écart	Variation
CDI	425	436	-11	-2,5%
CDD	27	26	1	+2,6%
Total	452	462	-10	-2,2%

- **Papier**

Malgré la diminution de la consommation de papier en volume de 3,8 % (7 280 tonnes contre 7 566 tonnes en 2017) les dépenses de papier ont progressé de 10,9 % pour atteindre 4 157 k€ contre 3 750 k€ en 2017. Le papier a subi deux hausses de tarifs consécutives de 9,5% en février 2018 et juillet 2018.

- **TV Magazine**

La marge contributive s'élève à 255 k€ contre 511 k€ en 2017. Elle s'est fortement dégradée en raison, d'une part de la baisse du chiffre d'affaires (ventes à - 3 % et publicité à - 10 %) et d'autre part d'une augmentation des charges (+ 100 k€ de coûts postaux).

- **Autres charges**

Deux aides à caractère commercial ont été accordées à la régie publicitaire pour un montant de 168 k€ et à la télévision pour un montant de 365 k€.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice 2018 prennent en charge 19 589 € de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal correspondant à des amortissements excédentaires sur les véhicules de tourisme en location.

3) Résultats

Les résultats sont en repli par rapport à 2017 en raison de la perte de chiffre d'affaires d'un montant de 2 085 k€ partiellement absorbée par la baisse des charges.

L'Excédent Brut d'Exploitation se dégrade et s'élève à 1 946 k€ contre 2 497 k€ en 2017. Le résultat d'exploitation s'établit à 406 k€ contre 619 k€ en 2017.

Le résultat financier est bénéficiaire de 404 k€ contre 855 k€ en 2017.

Le résultat exceptionnel s'élève à +682 k€ contre +254 k€ en 2017.

Après impôt (+ 269 k€ d'économie d'impôt due à l'intégration), **le résultat net** s'établit à 1 761 k€ contre + 2 818 k€ en 2017.

(k€)	2018	2017	Variations	
Excédent brut d'exploitation	1 946	2 497	-551	-22.1%
Résultat d'exploitation	406	619	-213	-34.4%
Opérations en commun	0	2	-2	na
Résultat financier	404	855	-451	-52.7%
Résultat courant	810	1 476	-666	-45.1%
Résultat exceptionnel	682	254	428	na
Impôt et participation	269	1 088	-819	-75.2%
Résultat net	1 761	2 818	-1 057	-37.5%

BILAN DE LA SOCIETE

Les fonds propres s'élèvent à 11 523 k€ contre 10 138 k€ en 2017.

Les dettes financières auprès des établissements de crédit se réduisent de 297 k€ et s'établissent à 1 123 k€ (intérêts courus compris).

La valeur brute de l'actif immobilisé est en augmentation de 668 k€.
Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 1 431 k€.

La trésorerie s'améliore de 1 137 k€ comparativement au 31 décembre 2017.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

L'évolution du chiffre d'affaires est négative tant sur les ventes de journaux que sur les recettes publicitaires. Les perspectives de croissance pour La Nouvelle République du Centre-Ouest dans le numérique et dans les activités de diversification sont faibles et ne compenseront pas la décroissance des activités « papier » dans un avenir proche.

C'est fort de ce constat que le Directoire a présenté au Conseil de surveillance du 28 octobre 2018 le plan Cap 2023 visant à mettre en adéquation les charges avec la baisse des recettes et ainsi préserver l'équilibre économique du groupe.

Les prévisions de trésorerie du Groupe restent positives pour l'exercice à venir.

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que notre société n'a entrepris, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de recherche et développement et aucun crédit impôt recherche (CIR) n'a été comptabilisé en 2018.

INFORMATION SUR LES FILIALES

Chiffres des comptes sociaux en k€

SDPI (Société de Presse et d'Information) enregistre une amélioration de son résultat d'exploitation et de son résultat net.

Les résultats du sous-groupe SOPAREP – La République du Centre sont également dégradés en raison de la cession de la société Portage Service. Le résultat d'exploitation de La République du Centre reste positif.

Le chiffre d'affaires de NR COMMUNICATION est en baisse mais les économies réalisées sur les charges d'exploitation permettent de réduire l'aide apportée par le groupe.

Les activités de PRESSE PORTAGE sont stables par rapport à 2017.

NR MULTIMEDIA a vu son chiffre d'affaires chuter en raison de la baisse d'audience du site lanouvellerepublique.fr consécutive à la mise en place du paywall en octobre 2017.

La télévision locale TOURAINE TELEVISION a une activité stable par rapport à 2017.

PUZZLE CENTRE enregistre une baisse de son chiffre d'affaires et de ses résultats.

(k€)	Entités	Activités	% d'intérêt consolidé	C.A. 2018	C.A. 2017	Variations 2018/2017	Résultat net 2018	Dividendes versés à la NR en 2018
PRESSE	SDPI	Editeur Centre Presse	100,00%	4 559	4 929	-7,5%	343	0
	GROUPE SOPAREP (1)	Ensemble du groupe	28,69%	13 839	15 413	10,2%	-864	0
	NR COMMUNICATION (2)	Publicité Groupe NR	100,00%	16 788	17 097	-1,8%	9	0
DISTRIBUTION	PRESSE PORTAGE	Portage journaux	100,00%	10 631	10 638	-0,1%	88	0
MULTIMEDIA	NR MULTIMEDIA	Interne:	100,00%	2 507	3 350	-25,2%	363	0
	TOURAINE TELEVISION	Télévision locale	100,00%	671	687	-2,3%	-26	0
EVENEMENTIEL	PUZZLE CENTRE	Organisation salons et communication	100,00%	2 175	2 266	-4,0%	171	325
SCI	BASSES LANDES	Partis Sofinloire	100,00%	0	0	+0,0%	0	0
	A. DE MUSSET	Locaux NR Com Tours	100,00%	208	208	+0,0%	105	45
	CHATEAU-ST- MARTIN	Locaux NR Com Blois	100,00%	52	51	+1,6%	37	0
	COUR DU CAPITOLE	Locaux Chateauroux	100,00%	107	106	+0,9%	10	0

(1) Les chiffres sont indiqués pour l'ensemble du Groupe à 100%

(2) Le chiffre d'affaires social de NR COMMUNICATION est diminué des ventes d'espaces compensées par les achats d'espaces intragroupe

COMPTES CONSOLIDES ET RESULTATS PAR ACTIVITE

Faits marquants et variation de périmètre

Le Groupe a continué son activité selon les mêmes conditions d'exploitation que l'an passé.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2018 n'est à signaler.

Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est en retrait de 3,4 %, avec 92 202 k€ contre 95 485 k€ en 2017.

Après élimination des chiffres d'affaires internes au groupe, le multimédia baisse de 20,5 % et l'évènementiel de 3,7 %.

Chiffre d'affaires <u>après</u> élimination des mouvements inter sociétés				
(k€)	2018	2017	écart	Variation
Presse quotidienne	86 936	89 339	-2 403	-2,7%
Multimédia et divers	3 090	3 886	-796	-20,5%
Evènementiel	2 176	2 260	-84	-3,7%
Total	92 202	95 485	-3 283	-3,4%



Résultats

Le résultat d'exploitation du Groupe est en repli de 572 k€ et s'établit à 1 238 k€ contre 1 810 k€ en 2017.

Ventilation des résultats				
(k€)	2018	2017	écart	Variation
Résultat d'exploitation	1 238	1 810	-572	-31,6%
Résultat financier	-1	753	-754	na
Résultat exceptionnel	453	33	+421	+1292,0%
Résultat net consolidé	1 484	2 721	-1 237	-45,5%
Résultat net part du Groupe	1 484	2 721	-1 237	-45,5%

Le résultat net consolidé est porté par les résultats des activités de presse quotidienne papier des sociétés du Groupe.

Résultat d'exploitation par activité				
(k€)	2018	2017	écart	Variation
Presse quotidienne	1 213	887	+326	+36,8%
Multimédia	-388	337	-725	+215,3%
Evènementiel	231	415	-184	-44,3%
SCI	182	172	+10	+6,1%
Total	1 238	1 810	-572	-31,6%

Contribution des activités au résultat net consolidé				
	2018	2017	écart	Variation
Presse quotidienne	1 742	2 263	-521	-23,0%
Multimédia	-388	213	-601	na
Evènementiel	-22	106	-128	na
SCI	152	139	+13	+9,3%
Résultat net consolidé	1 484	2 721	-1 237	-45,5%

CONCLUSION

La Nouvelle République du Centre-Ouest fait toujours face à une baisse significative de ses ressources publicitaires de 6,6 % par rapport à 2017 et à une diminution de sa diffusion de 1,6 %. Le groupe doit donc chercher à compenser cette baisse des recettes par une gestion stricte et rigoureuse de toutes les dépenses et de la masse salariale. La plus grande prudence en matière de maîtrise des charges est toujours requise pour faire face à la baisse des revenus.

Le chiffre d'affaires est en forte baisse de 20,5 % sur les activités multimédia.

Les activités événementielles ont vu leurs recettes et leur résultat d'exploitation se réduire.

Les fonds propres du Groupe s'établissent à 11,8 M€.

Les dettes financières du Groupe baissent de 0,4 M€ et s'établissent à 2 M€.

La trésorerie du Groupe s'élève à 11,2 M€ au 31 décembre 2018.

INFORMATIONS LEGALES

1) Conventions réglementées

Les différentes conventions réglementées qui font l'objet du rapport spécial des Commissaires aux comptes dont il va vous être donné lecture, conformément aux dispositions des articles L.225-86 à L.225-88-1 du Code de commerce, ont été examinées par le Conseil de Surveillance.

2) Participation des salariés au capital

Nous vous indiquons, ci-après, l'état de la participation des salariés au capital social de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2018 :

- la participation des salariés est de 8,17 % au titre de la participation individuelle.
- Les salariés ne détiennent aucune action au titre de la participation collective.

Nous vous rappelons que depuis la modification des statuts, il n'y a plus d'actions réservées aux salariés.

3) Jetons de présence

Vous voudrez bien statuer sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours, que nous vous proposons de fixer pour l'exercice 2019 à 55.449 €.



INFORMATIONS PARTICULIERES

Conformément aux articles L. 233-29 et 233-30 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune aliénation d'actions de la Société n'a été réalisée au cours du dernier exercice par application des dispositions relatives aux participations réciproques ou croisées.

Dans le respect de l'article 441-6-1 du Code de commerce vous trouverez, ci-après, les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients telles que définies à l'article D. 441-4-I du Code de commerce et présentées selon le modèle de tableau prévu par l'arrêté du 20 mars 2017.

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées					125						1207	
Montant total TTC des factures concernées en k€		48	4	5	44	101		211	65	39	24	339
Pourcentage du montant TTC total des achats de l'exercice		0,11%	0,01%	0,01%	0,10%	0,23%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC								0,27%	0,08%	0,05%	0,03%	0,43%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues					8							
Montant total TTC des factures exclues en k€					16							
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : - Délais légaux : 45 jours fin de mois					- Délais contractuels : abonnements - paiement comptant dépositaires - de 11 jours à 30 jours - Délais légaux : autres facturations - 45 jours fin de mois						

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.



Nous vous informons enfin qu'au cours de l'exercice, La Nouvelle République du Centre-Ouest a pris une participation de,

- 11,02% de la société Webtales (SAS au capital de 22.837 € dont le siège est à Paris (75008)), soit 2.823 actions sur un total de 25.600 pour un montant total de 5.646 € (prime d'émission incluse) dans le cadre d'une augmentation de capital qui lui était réservée, en date du 18/04/2018 ;
- 33,33% de la société Sora Logiciels (SARL au capital de 41.000 € dont le siège est au Mans (72000)), soit 13.667 parts sociales sur un total de 41.000, pour un montant total de 190.671,31 €, en date du 27/09/2018.

Sont annexés au rapport de gestion, les résolutions du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi que le tableau des résultats des cinq derniers exercices.

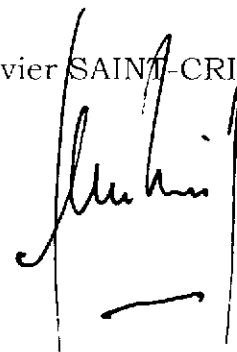
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, vous trouverez en annexe au présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

Tours, le 27 mai 2019

Pour le Directoire, Le Président,

Olivier SAINT-CRICQ



LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance - au capital de 5.316.181 Euros

Siège social : 232 Avenue de Grammont - 37048 TOURS CEDEX 1

R.C.S. TOURS B 584 800 122

Olivier SAINT-CRICQ
Président du Directoire

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2019 EXTRAITS DES DECISIONS

Certifié conforme

1ère RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de La Nouvelle République, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

POUR : 207 006 voix
CONTRE : 0
NUL ou BLANC : 0
ABSTENTION : 0

2ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe, à savoir le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

POUR : 207 006 voix
CONTRE : 0
NUL ou BLANC : 0
ABSTENTION : 0

3ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes,

- prend acte de la poursuite durant cet exercice de conventions anciennes.
- prend acte de la signature durant cet exercice de conventions nouvelles et approuve successivement chacune desdites conventions.

POUR : 207 006 voix
CONTRE : 0
NUL ou BLANC : 0
ABSTENTION : 0

4ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuvant la proposition du Directoire, décide d'affecter

le bénéfice de l'exercice de 1.761.219,28 euros,

au compte report à nouveau antérieur débiteur de -10.142.028,95 euros qui s'élèvera après affectation à -8.380.809,67 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

POUR : 207 006 voix
CONTRE : 0
NUL ou BLANC : 0
ABSTENTION : 0

5ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance pour l'exercice 2019 à 55.449 euros.

POUR : 207 006 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 0

7ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

POUR : 207 006 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 0

